

RÉDACTEUR : Florence CAZALIS
SOUS-COUVERT DE : Loïc DUCASSE
DESTINATAIRE : ABES
DATE : 28 mars 2022

1

Rapport d'activité 2021

Contexte général

Présentation générale du Centre

Le Centre du réseau Sudoc-PS Occitanie Midi-Pyrénées (CR 46) est rattaché au Service inter-établissements de coopération documentaire (SICD) de Toulouse, lui-même service de la COMUE Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP). Fin 2021 le CR 46 comptait **190 établissements** dont **105** non déployés.

A cette même date, les 105 établissements non déployés, qui forment l'ILN 222, étaient localisés derrière **21 731 notices bibliographiques** (y compris collections et publications à feuillets mobiles), dont **1 864 unica**. Les **85** établissements déployés, qui appartiennent eux à l'ILN 67, étaient localisés derrière **25 532** notices de ressources continues.

Ressources affectées au Centre

Ressources humaines

En règle générale, les ressources humaines affectées au Centre sont de 1,3 ETP, se répartissant entre 1 ETP correspondant à un agent contractuel financé à 60 % sur la dotation financière de l'Abes et pour les 40 % restant sur budget propre du SICD, et 0,3 ETP correspondant à un agent titulaire assurant les fonctions de responsable du Centre. Dans la pratique, l'année 2021 a été marquée, comme l'année précédente, par une forte fluctuation des ressources humaines du Centre.

L'année 2021 a démarré avec une vacance de poste, le service ayant pris la décision de ne pas pourvoir immédiatement au remplacement de l'agent contractuel parti à l'automne précédent, compte tenu du contexte incertain causé par la crise sanitaire. La perspective d'un nouveau confinement et, par voie de conséquent, d'un recours au télétravail intégral paraissait peu propice à la formation et à l'accompagnement d'un nouvel agent, surtout dans l'hypothèse où celui-ci aurait été peu au fait des principes et pratiques relatifs au signalement des publications en série.

Ce recrutement n'a donc eu lieu qu'au début du mois d'avril avec des missions volontairement limitées au départ, la personne recrutée devant principalement préparer et suivre le renouvellement des conventions de participation au Sudoc-PS des membres du Centre. En cohérence avec ce périmètre de missions restreint, le recrutement a d'abord été opéré sur un temps partiel, avant que l'agent en

question voit ce périmètre élargi à des activités plus proprement bibliothéconomiques (principalement mise à jour d'états de collection) et son contrat passer à temps complet, au cours de l'été.

Cet agent a malheureusement quitté le service dans le courant du mois d'octobre, souhaitant saisir une opportunité professionnelle plus en phase avec sa formation d'origine (contrat à durée indéterminée comme gestionnaire de photothèque pour le compte d'une société privée). Un nouvel agent contractuel est arrivé sur le poste, en remplacement, un mois plus tard.

Peu après, au début du mois de décembre, la responsable du Centre a soldé ses congés en vue de son départ à la retraite, officiellement prévu le 31 janvier 2022. Dans l'attente de son remplacement, qui aura lieu au 1^{er} septembre, les ressources humaines affectées au Centre sont réduites à un agent contractuel à temps plein, dont les missions principales sont les suivantes :

- Création et mise à jour des états de collection des bibliothèques non déployées
- Suivi des transferts de collections dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques
- Suivi des propositions de don
- Suivi des demandes de numérotation ISSN
- Inventaire des ressources électroniques produites par des institutions culturelles ou de recherche de Midi-Pyrénées susceptibles de pouvoir intégrer Mir@bel

Son encadrement et la responsabilité nominales du Centre sont assurés par le responsable du service Informatique documentaire, le service auquel est rattaché le Centre au sein du SICD.

Pour conclure, et revenir au bilan de l'année 2021, ce sont un peu moins de 0,75 ETP lissés qui ont été affectés au Centre de réseau Sudoc-PS Occitanie Midi-Pyrénées.

Ressources financières

Les activités du Centre sont financées pour partie par la dotation annuelle de l'Abes (en 2021 : 18 300 €, conformément aux termes de la convention n°2021-222-46, signée pour trois ans par l'Abes et l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, fin 2022) ; pour l'autre, sur les ressources propres du SICD (en 2021 : un peu plus de 11 200 € budgétés). L'essentiel du budget affecté au Centre sert au financement du contrat susmentionné.

Compte tenu de la situation décrite précédemment, à peine plus de la moitié de cette enveloppe a été utilisée au cours de cette année (15 000 €), ce qui représente une part non consommée d'un peu plus de 3 000 € sur le montant total de la dotation de l'Abes. Cette situation ayant été anticipée, une demande avait été faite fin 2020, auprès de l'Abes, pour obtenir l'autorisation de flécher cette somme en vue de son utilisation en 2022.

Projet 1 : Animation et communication

Sous-projet 1 : Coordination

Action 1 : Participation au pilotage du PCPP Midi-Pyrénées

3

Le PCPP-MP couvre **921** titres (filiales incluses), se répartissant entre presse généraliste et revues spécialisées, soit une augmentation de 14 titres par rapport à l'année précédente. 38 établissements y participent. Une réunion de son comité de pilotage s'est tenue au cours de cette année. La lucidité impose de reconnaître que le constat dressé au cours de la dernière journée d'étude organisée par le Centre, garde toute son actualité : l'activité autour du plan s'est fortement tarie. Si cette situation peut être jugée normale au regard du volume important de titres déjà inscrits au plan – pour utiliser une expression devenue à la mode, on pourrait dire que le plan a atteint un « plafond haut » –, on peut s'inquiéter du ralentissement de la dynamique entourant ce plan : pilotes absents ou accaparés par d'autres dossiers (agence régionale Occitanie Livre & Lecture et Centre de réseau Sudoc-PS Occitanie Midi-Pyrénées), tutelles incertaines quant au retour sur investissement d'une participation au plan, collègues parties prenantes du plan se posant des questions.

Le contexte pour le moins agité des deux dernières années a certes rendu le travail plus difficile, mais les pilotes du plan ne doivent pas faire l'économie d'un retour critique sur ces dernières années de fonctionnement : la relance d'une dynamique de projet est nécessaire. Le Centre compte bien y prendre sa pleine part à partir de l'automne prochaine.

Action 2 : Conventions de coopération avec le CR Sudoc-PS Midi-Pyrénées

Le renouvellement des conventions avec les établissements non déployés a été l'action-phare de cette année, puisque pas moins de 90 établissements étaient concernés.

Sur ce nombre, et comme il était prévisible, plusieurs n'ont pas souhaité renouveler leur partenariat, du fait de la fermeture de leur centre de documentation ou de la disparition en tout ou partie de leurs fonds de périodiques (cas de la BM de Castelsarrasin). Le Centre a eu pour politique de ne pas insister auprès des établissements qui étaient hésitants, lorsque ceux-ci ne conservaient que quelques titres ordinaires de périodiques (cas du CDI du Lycée Général et Technologique Agricole de Fonlabour, à Albi). A l'inverse, il a relancé et argumenté pour une reconduction de la convention auprès des bibliothèques dont les fonds présentaient une valeur ajoutée pour le catalogue Sudoc-PS (présence d'*unica* ou, à tout le moins, de titres rares). Pour certaines de ces structures, la décision est encore en suspens (cas de la BM de Foix).

Actuellement, 12 conventions ont été signées par les deux parties ; 60 autres sont en cours de traitement, soit à l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées soit par les services compétents des partenaires. Les discussions se poursuivent avec 7 autres établissements, tandis que 8 n'ont donné jusqu'à présent aucune réponse. Autant dire, que ce travail se poursuivra encore en 2022.

Il est à noter que, contrairement à ce qui est prévu pour les bibliothèques non déployées de l'ancienne région Languedoc-Roussillon et à ce qui avait été initialement prévu, les conventions signées ne portent pas sur la participation des établissements concernés au plan de conservation partagée des

périodiques. Cette décision a été prise après concertation avec l'agence Occitanie Livre et lecture, qui gèrent donc de son côté les conventions de participation au plan.

Sous-projet 2 : Communication

Action 1 : Création d'un site Web dédié au CR Sudoc-PS Midi-Pyrénées

Le site Web continue à relayer les propositions de dons et quelques actualités relatives au traitement des publications en série.

Sa fréquentation a augmenté avec 2 700 sessions environ pour un peu moins de 1 900 visiteurs uniques, provenant à près de 40 % de la région Occitanie. Le site a donc trouvé son public. Il n'en est pas moins espéré une augmentation et une diversification des contenus publiés au cours des prochains mois.

Action 2 : Organisation des journées professionnelles du CR Sudoc-PS Midi-Pyrénées

Initialement prévue le 8 décembre 2020, la journée d'étude du Centre, qui avait été reprogrammée en fin d'année 2021, a une nouvelle fois été reportée en raison du contexte sanitaire. Cette journée était toujours censée être consacrée à l'utilisation des fonds de périodiques par les chercheurs.

L'organisation de cette journée est fortement espérée pour cette année.

Sous-projet 3 : Formation

Action 1 : Formation des membres du réseau

Aucune action de formation n'a été organisée.

La formation « **Catalogage des publications en série** », initialement prévu en 2020 et reprogrammé en 2021, a finalement été assurée par une collègue du Centre de réseau Aquitaine.

Action 2 : Visites sur site

Les visites organisées en 2021 ont été des visites « de proximité » (antenne Périgord de la BM de Toulouse, Cinémathèque de Toulouse, etc.), motivées par des nécessités de service d'ordre purement technique (mise à jour d'états de collection, constitution de dossiers de demandes de numérotation, etc.).

Projet 2 : Signalement

Action 1 : Poursuite des mises à jour des états de collection des bibliothèques non déployées

6

Le travail de mise à jour des états de collection s'est traduit par la création de 381 exemplaires, dont 201 par les bibliothèques non-déployées elles-mêmes dans Colodus. En parallèle, 524 exemplaires ont été supprimés (dont 27 par ces mêmes bibliothèques) et 1 658 modifications (dont 879 toujours par les mêmes).

Ces chiffres sont en hausse sensible par rapport à l'année 2020, mais il faut voir avant tout dans cette augmentation un effet de rattrapage par rapport à cette dernière année : le confinement du printemps 2020 avait tenu les éloignés bibliothécaires de leurs fonds et les avait contraints à revoir leurs priorités. Aussi, ces chiffres restent-ils en deçà de leur niveau d'avant-crise, sauf pour les modifications.

Action 2 : Constituer les dossiers de demandes de numérotation ou de correction ISSN

Au cours de l'année 2021, le Centre a traité 43 dossiers de demande de numérotation ou de correction ISSN, ce qui constitue également une hausse par rapport à l'année précédente, sans pour autant que cette augmentation permette au Centre de retrouver son niveau d'avant-crise.

Comme l'an dernier, on rappellera qu'il reste pour les établissements déployés plus de 2000 notices sans ISSN derrière lesquelles seules sont localisées des bibliothèques de l'ILN 67. Ainsi qu'il avait été pressenti et annoncé, l'année 2021 n'a pas été propice au lancement de ce chantier. Le Centre espère pouvoir le lancer cet automne, une fois sa nouvelle organisation stabilisée.

Action 3 : Poursuite du signalement du PCPP-MP

Ainsi qu'il a été précisé précédemment, **921** titres sont inscrits au PCPP-MP. En cas de transfert, le Centre est chargé de la mise à jour de leurs états de collection pour les bibliothèques qui ne le font pas directement dans Colodus.

Projet 3 : Qualité des données

En continuité avec les années précédentes, le Centre poursuit son travail sur l'indexation Rameau et sur la qualité des données, ce qui a représenté 421 modifications de notices bibliographiques en 2021.